

RENATURATION de la Seille à Metz

CONTEXTE ET ENJEUX

Dans le cadre du projet du quartier de l'amphithéâtre, une des premières étapes a été l'aménagement du parc de la Seille sur 20 ha. Pour la ville de Metz, ce fut l'occasion d'une renaturation de la Seille, avec pour objectif une diversification des faciès du cours d'eau, dans un secteur de traversée urbaine où le cours d'eau était dégradé.

Echelle de projet

Opération d'aménagement : 20 ha

État d'avancement

Aménagement du Parc de la Seille achevé en 2002, celui de la ZAC de l'Amphithéâtre se poursuivant au moins jusqu'à 2020.

CONTENU DU PROJET

- Proposer une renaturation urbaine de la Seille

Les travaux de renaturation ont consisté à réduire la largeur du lit majeur et à créer un bras secondaire. Des seuils ont été mis en place en aval pour réduire les problèmes de lames d'eau et de stabilité des bras, sans entraver la continuité écologique de la rivière.

Les berges ont été reprises en pente plus douce afin d'améliorer les relations entre milieu aquatique et terrestre, permettant l'installation d'une végétation diversifiée et étagée en fonction de l'humidité des sols (des espèces adaptées ont été plantées).

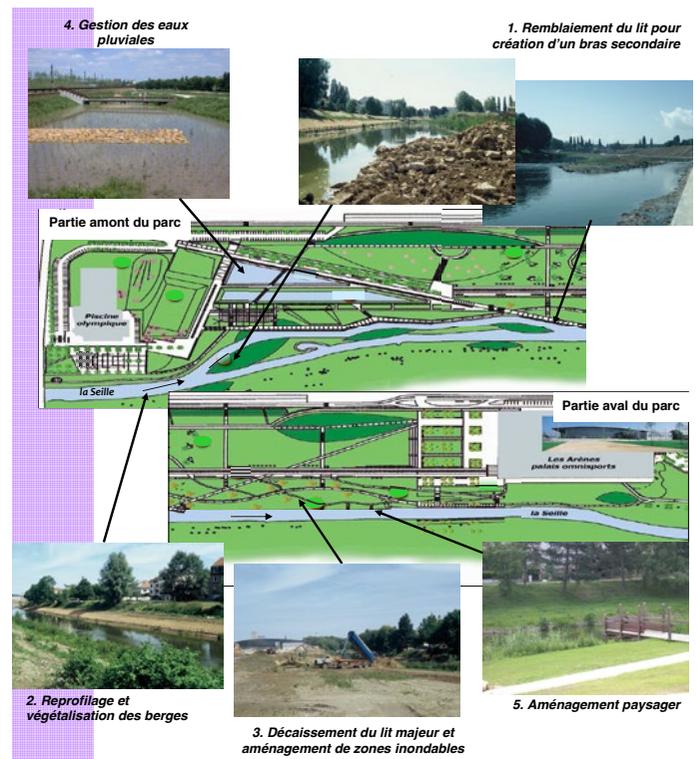
Le décaissement des rives a permis de réhabiliter le lit majeur : les talus, qui formaient une digue, ont été supprimés pour abaisser le niveau du lit majeur et accroître la capacité à absorber les crues sur les zones à enjeux.

Des zones naturelles inaccessibles ont été créées (îlots, milieux humides) facilitant le développement de la biodiversité, en constituant notamment une réserve pour la flore locale et l'avifaune.

- Améliorer la gestion des eaux pluviales du nouveau quartier de l'Amphithéâtre et la prévention des inondations

Le projet avait également pour objectif de proposer une gestion quantitative et qualitative avec :

- une roselière sur matériaux filtrants (1800 m², 1000 m³) chargée de traiter les eaux par filtration via la zone racinaire des plantes ;
- un bassin de lagunage (2400 m², 2000 m³) dans lequel une lame d'eau permanente sera maintenue pour empêcher une colonisation trop importante des plantes enracinées (roseaux) ;
- un bassin sec (2200 m², 1800 m³) qui a pour vocation la décharge des eaux excédentaires du bassin de lagunage.



Vue d'ensemble des travaux réalisés autour de la Seille
Source : Agence de l'eau Rhin-Meuse - ©AERM



ESPACES NATURELS ET ESPACES AMÉNAGÉS DE NATURE EN VILLE

RENATURATION de la Seille à Metz

- Créer un support pour des actions pédagogiques

Ce projet, situé en plein cœur de Metz, à proximité de la gare, et dans le cadre du projet d'aménagement intégrant le centre Pompidou et le palais omnisport des Arènes, permet d'amener le public au plus près des milieux naturels (promenades, pontons en lien direct avec la rivière). Le parc est très fréquenté et apprécié des Messins.

Associé à une signalétique explicative pour le grand public, il constitue un support pédagogique autour de la biodiversité et des milieux humides. Des ouvrages multifonctionnels (roselière, bassins) présentent le cycle de l'eau et son écosystème. Les espèces végétales reprennent les paysages typiques de la vallée de la Seille, et de la région de Metz. Ce sont des lieux de vie appréciés de la faune locale.

- Mettre en place une gestion et un entretien adaptés

Pendant deux ans après réception des travaux, la gestion a été prise en charge par les entreprises : entretien des plantations, désherbage, tontes régulières des talus ensemencés.

L'entretien est aujourd'hui assuré par la collectivité et, depuis octobre 2012, une réflexion a été engagée pour améliorer le bilan phytoécologique par une gestion hydraulique adaptée : rehaussement du niveau d'eau en hiver (au moins sur la lagune) et assèchement des berges en été (pour limiter la pousse de nouveaux rejets de saule notamment), fauchage sélectif printanier, fauche tardive des roseaux, coupe des saules.

POINTS À CONSIDÉRER POUR REPRODUCTIBILITÉ

Facteurs de réussite

- La poursuite de plusieurs objectifs complémentaires : renaturation de la rivière pour un développement de la biodiversité, meilleure protection contre les crues, création d'un espace d'agrément, ou sensibilisation du grand public.
- Une articulation avec la politique de gestion des espaces verts des services de la ville (politique « Zéro pesticides »), en partenariat avec l'Agence de l'eau.

Points de vigilance

- Des pratiques de gestion et d'entretien qui doivent pouvoir s'adapter à l'évolution, en partie imprévisible, des végétaux.
- Le décalage, lorsque de tels aménagements sont réalisés en lien avec l'urbanisation d'un secteur, avec le calendrier de l'urbanisation (horizon 15 ou 20 ans). Dans les premiers temps, les apports d'eaux de ruissellement sont partiels, voire inexistantes, ce qui peut nécessiter un apport d'eau artificiel (en l'occurrence par pompage dans la nappe).

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

- Recrutement et formation par les services de la collectivité pour l'entretien différencié des espaces
- Restauration de la Seille et de ses affluents : diversification des tracés, rétrécissement des gabarits, plantations, préservation des prairies inondables en amont (zone rurale), reprofilage des berges, plantations, diversification des tracés en aval (agglomération messine)

Pour en savoir plus :

- <http://www.metz.fr/lieux/lieu-150.php>
- <http://tout-metz.com/nos-dossiers/parc-seille-metz>

Sources

- <http://www.eau-rhin-meuse.fr>
- Retour d'expérience en ingénierie écologique : évolution et entretien d'aménagements créés en 2000 à Metz en berge de Seille et pour gérer des eaux pluviales urbaines en cœur de parc, JOST G., RICARD B., SOULAS C., FEVE H., JUND S., KOENIG M., 2013 (publiée dans le cadre du colloque ASTEE, juin 2013 à Nantes).